



Politique provinciale de reboisement

La forêt productive

Sommaire

Objectifs	2
Axes stratégiques.....	2
Actions forêt productive	3
Axe A – Action A1.....	4
Axe A – Action A2.....	4
Axe B – Action B1.....	5
Axe B – Action B2.....	5
Axe B – Action B3.....	6
Axe C – Action C1.....	6
Axe C – Action C2.....	7
Axe C – Action C3.....	8
Axe D – Action D1	9
Axe D – Action D2	10



Objectifs

Les actions à envisager doivent permettre d'atteindre les objectifs et sous-objectifs ci-dessous :

Augmenter la surface de forêts productives

- Augmenter les surfaces valorisées en sylviculture
- Augmenter les surfaces valorisées en agroforesterie

Renforcer la résilience des forêts productives face au changement climatique

- Contribuer à protéger, renforcer et enrichir les forêts productives pour les aider à survivre aux sécheresses, cyclones et autres événements destructeurs

Créer de la richesse économique durable

- Créer de nouvelles filières liées à l'arbre
- Favoriser les filières à haute valeur ajoutée (endémiques)
- Produire du bois pour lutter contre le changement climatique (puits de CO₂)

Axes stratégiques

Les objectifs pourront être atteints en empruntant les chemins ci-dessous :



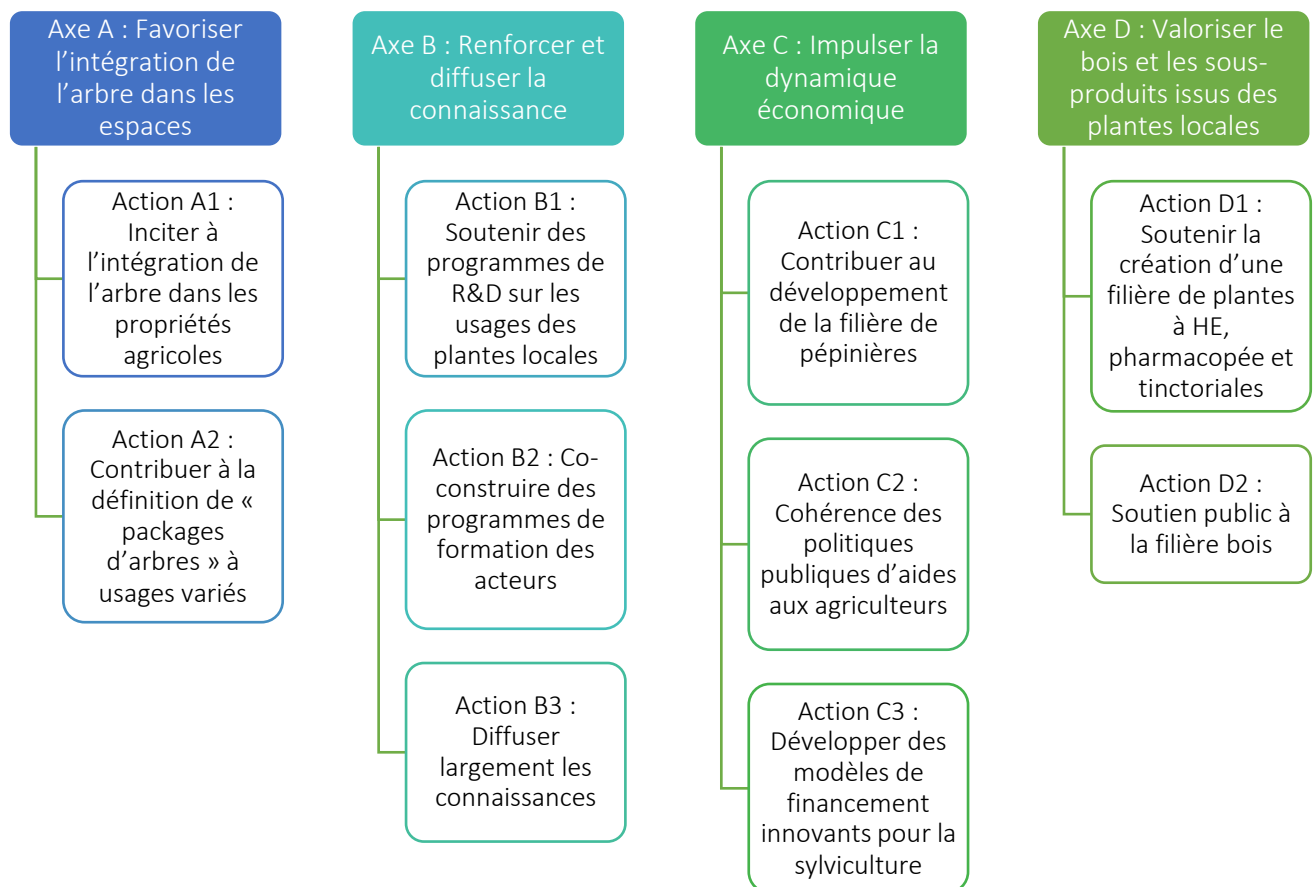
Actions forêt productive

Toutes les actions identifiées par les participants aux ateliers ont été regroupées en grandes actions et sont présentées ci-dessous.



Elles sont présentées par ordre de priorité, selon les choix des participants.

Elles sont présentées sous la forme de fiches-actions synthétiques. Les informations présentes sur chaque fiche sont susceptibles d'être complétées dans le cadre de l'écriture de la politique provinciale de reboisement. Ce sont ici des grandes lignes.



Voici un récapitulatif des actions pour la forêt productive, classées par axe stratégique :



Axe A – Action A1

Axe A Favoriser l'intégration de l'arbre dans les espaces	
Action A1 Inciter à l'intégration de l'arbre dans les propriétés agricoles	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Augmenter la surface forestière  Renforcer la résilience des forêts productives face au changement climatique
Description	Faire entrer les arbres dans les pâturages, les grandes cultures et en maraichage.
Sous-actions	<ul style="list-style-type: none"> • A1-1 Inciter les éleveurs (bovins, ovins, caprins...) à intégrer des arbres sur leurs pâturages pour apporter de l'ombrage, des pare-vent, des retenues d'eau et du nourrissage des bêtes. • A1-2 Inciter les agriculteurs en grandes cultures (céréales, pdt, etc.) à intégrer des arbres en brise-vent, habitats auxiliaires et entre rangs. • A1-3 Inciter les maraichers à intégrer des arbres en brise-vent, habitats auxiliaires, entre rangs et agroforesterie.
Pilotage	Province Sud / PROTEGE
Partenaires	CANC, IAC, Agence rurale, organisation professionnelles agricoles, pépinières, REPAIR, Biocalédonia
Financement	Agence Rurale, PROTEGE (FED), Fonds des éleveurs bovins
Indicateurs	Nombre d'arbres plantés, taux de survie (dont endémiques), baisse de la quantité d'intrants (pesticides, énergie, eau)
Temporalité	Court terme, action prioritaire

Axe A – Action A2

Axe A Favoriser l'intégration de l'arbre dans les espaces	
Action A2 Contribuer à la définition de « packages d'arbres » à usages variés	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Augmenter la surface forestière  Renforcer la résilience des forêts productives face au changement climatique
Description	Contribuer à la définition de « packages d'arbres » à usages variés avec les propriétaires fonciers
Sous-actions	<ul style="list-style-type: none"> • A2-1 Définir des packages pour propriétaires fonciers, à usages agroforestier, patrimonial, sylvicole, écotouristique, de pharmacopée ... • A2-2 Définir des packages pour terres coutumières, à usages agroforestier, patrimonial, sylvicole...
Pilotage	Province Sud / PROTEGE
Partenaires	CANC, IAC, Agence rurale, ADRAF, AGIR, ENDEMIA, Sudforêt, REPAIR, Biocalédonia, pépinières
Financement	Agence Rurale (FED), Fonds OFB
Indicateurs	Nombre d'arbres plantés, taux de survie,
Temporalité	Court terme, action prioritaire




Axe B – Action B1

Axe B	Renforcer et diffuser la connaissance
Action B1	Soutenir des programmes de recherche et développement sur les usages des plantes locales, expérimenter
Objectifs	🎯 Créer de la richesse économique durable
Description	Soutenir les programmes de recherche sur les caractéristiques, les usages possibles (en sylviculture/agroforesterie), les services rendus (y compris captation du carbone) des plantes et espèces locales. Expérimenter largement.
Sous-actions	<ul style="list-style-type: none"> • B1-1 Inventorier, récupérer, mettre à jour et capitaliser les études existantes. Compléter si besoin (dynamique du carbone des écosystèmes). • B1-2 Accompagner les expérimentations en agroforesterie sur le terrain. Relever et classifier les résultats selon les conditions pédoclimatiques.
Pilotage	Province Sud
Partenaires	CRESICA CANC, IAC, Agence rurale, ADECAL, Sudforêt, AGIR, REPAIR, Biocalédonia, coutumiers, ENDEMIA, Conservation International
Financement	Programmation IAC/IRD, AAP international, Fonds européens
Indicateurs	Tonnes CO ₂ /hectare/an, Nombre d'espèces caractérisées, nombre de fermes expérimentales
Temporalité	Court terme, action prioritaire



Axe B – Action B2

Axe B	Renforcer et diffuser la connaissance
Action B2	Co-construire des programmes de formation des acteurs
Objectifs	🎯 Créer de la richesse économique durable
Description	Co-construire des programmes de formation permettant la professionnalisation des acteurs de la forêt productive, en agroforesterie et sylviculture.
Sous-actions	<ul style="list-style-type: none"> • B2-1 Co-construire des programmes de formation permettant la transmission des savoirs et expertises entre agriculteurs, sur fermes pilotes identifiées. • B2-2 Co-construire des programmes de formation des sylviculteurs et acteurs de la filière bois afin de les professionnaliser.
Pilotage	Province Sud
Partenaires	CANC, CMA, CFPPA sud, Sudforêt, DAFE, MFR, RSMA, lycée agricole Pouembout, AGIR, REPAIR, Biocalédonia, coutumiers, agriculteurs
Financement	FIAF, DAFE, Fonds européens
Indicateurs	Nombre de personnes formées, niveau d'expertise
Temporalité	Moyen terme, action peu prioritaire

Axe B – Action B3

Axe B	Renforcer et diffuser la connaissance
Action B3	Diffuser largement les connaissances
Objectifs	 Créer de la richesse économique durable
Description	Diffuser largement les connaissances concernant les caractéristiques, les services rendus par les arbres, les usages auprès d'un large public non expert
Sous-actions	<ul style="list-style-type: none"> • B3-1 Éditer un guide des bonnes pratiques en agroforesterie à usage des agriculteurs et des communes • B3-2 Créer la plateforme web de l'arbre à destination d'un large public sur laquelle on trouve toutes les connaissances sur les espèces présentes en NC : caractéristiques, usages, services rendus, culture, etc. • B3-3 Créer une application de terrain.
Pilotage	Province Sud / Agence Rurale / PROTEGE
Partenaires	IAC Agripedia, CFPPA sud, AGIR, REPAIR, Biocalédonia, CANC
Financement	AAP PS, PROTEGE, Fonds européens
Indicateurs	Taux de diffusion du guide, nombre de visiteurs sur le site web.
Temporalité	Moyen terme, action peu prioritaire

Axe C – Action C1

Axe C	Impulser la dynamique économique
Action C1	Contribuer au développement de la filière de pépinières
Objectifs	 Augmenter la surface forestière  Créer de la richesse économique durable
Description	Contribuer au développement de la filière de pépinières pour la sylviculture et l'agroforesterie. Assurer une cohérence entre les zones de production des plantules et les conditions pédoclimatiques et les unités paysagères fonctionnelles (UPF).
Sous-actions	<ul style="list-style-type: none"> • C1-1 Contribuer au développement de la filière de pépinières pour l'agroforesterie • C1-2 Contribuer au développement de la filière de pépinières pour la sylviculture • C1-3 Contribuer au développement de la filière de pépinières pour d'autres usages : huiles essentielles, pharmacopée, tinctoriales... • C1-4 Assurer une cohérence des productions via une plateforme web des pépiniéristes
Pilotage	Province Sud
Partenaires	Association des pépiniéristes à recréer, Repair, Biocalédonia, Ambassadeurs des forêts, botanistes, CANC
Financement	AAP PS, commande publique
Indicateurs	Nombre de pépinières, nombre de plants produits, vendus, cohérence avec les UPF
Temporalité	Court terme, action prioritaire



Axe C – Action C2

Axe C Impulser la dynamique économique	
Action C2 Cohérence des politiques publiques d'aides aux agriculteurs	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Augmenter la surface forestière ☑ Renforcer la résilience des forêts productives face au changement climatique ☑ Créer de la richesse économique durable
Description	Améliorer le dispositif d'aides aux agriculteurs afin d'intégrer la plus-value écologique comme un bonus. Se diriger vers un système vertueux en incitant l'intégration de l'arbre et en diminuant les aides aux intrants (énergie, chimiques, etc.)
Sous-actions	<ul style="list-style-type: none"> • C2-1 Mise en cohérence du code de l'environnement et de la politique agricole provinciale : par exemple, supprimer les aides incitant indirectement à défricher, renforcer les interdictions de défrichage (min 20m-30m des rives, élargir les écosystèmes concernés par les interdictions de défrichage). • C2-2 Tendre vers un remplacement progressif et adapté des aides à l'énergie carbonée, aux pesticides et aux engrais chimiques par des aides à l'intégration de l'arbre chez les agriculteurs. • C2-3 Nécessite une campagne de communication / explication pédagogique / formation / sensibilisation auprès des agriculteurs.
Pilotage	Province Sud
Partenaires	Autres provinces, tous acteurs agricoles, CANC, Agence Rurale
Financement	PS / Agence Rurale
Indicateurs	Nombre d'arbres intégrés chez les agriculteurs, baisse de l'utilisation d'intrants issus de produits pétroliers
Temporalité	Court terme, action prioritaire





Axe C – Action C3

Axe C Impulser la dynamique économique	
Action C3 Développer des modèles de financement innovants pour la sylviculture	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Augmenter la surface forestière ☑ Renforcer la résilience des forêts productives face au changement climatique ☑ Créer de la richesse économique durable
Description	Imaginer et développer des systèmes de financement innovants et performants, indépendants de l'aide publique, pour le développement sur le long terme de la sylviculture.
Sous-actions	<ul style="list-style-type: none"> • C3-1 : Lancer une étude de faisabilité technique et financière • C3-2 Épargne populaire : Vente de SICAV forestières NC, fond financier d'investissement forestier NC, etc. • C3-3 Mécénat (défiscalisable). • C3-4 Taxe carbone / compensation carbone. • C3-5 Vignette auto : plus le véhicule émet de CO₂, plus la taxe est élevée. Vignette gratuite pour véhicules bas carbone. • C3-6 Actionnariat populaire : Privatisation partielle de Sudforêt, crowdfunding sur projets sylvicoles, etc.
Pilotage	Province Sud / DSF
Partenaires	ACE, Sudforêt, Haut-commissariat / spécialistes financiers / spécialistes gestion patrimoniale (pour création-autorisation produits financiers auprès de l'Autorité des Marchés Financiers), PROTEGE
Financement	Études financières : gouv. NC, ACE
Indicateurs	Durabilité du modèle économique de sylviculture.
Temporalité	Étude de faisabilité = CT, Moyen à long terme, action prioritaire mais longue à mettre en œuvre



Axe D – Action D1

Axe D	Valoriser le bois et les sous-produits issus des plantes locales
Action D1	Soutenir la création d'une filière de plantes à huiles essentielles, pharmacopée, tinctoriales
Objectifs	 Augmenter la surface forestière  Créer de la richesse économique durable
Description	Soutenir la recherche, le développement de techniques, la plantation, l'exploitation et la transformation de plantes locales dans des usages parapharmaceutiques.
Sous-actions	<ul style="list-style-type: none">• D1-1 Soutenir la recherche & développement : collecte des savoirs traditionnels, brevets.• D1-2 Soutenir la plantation, l'exploitation et la transformation de plantes locales : huiles essentielles.• D1-3 Soutenir la plantation, l'exploitation et la transformation de plantes locales : Pharmacopée.• D1-4 Soutenir la plantation, l'exploitation et la transformation de plantes locales : Plantes tinctoriales.
Pilotage	Province Sud
Partenaires	État, GNC DAFE (APA), Cluster Native, Endemia, CRESICA, ADECAL, CHT, Sénat Coutumier, Institut Pasteur, CFPPA Sud. Distilleries locales et transformateurs (Distillerie Boulouparis / Nessadiou), Cosmecal
Financement	PS, Investissement privé (parfumeurs), programmes de recherche internationaux.
Indicateurs	Quantités produites.
Temporalité	Moyen à long terme, action longue à mettre en œuvre et non prioritaire



Axe D – Action D2

Axe D	Valoriser le bois et les sous-produits issus des plantes locales
Action D2	Soutien public à la filière bois
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> 🎯 Augmenter la surface forestière 🎯 Créer de la richesse économique durable
Description	Soutenir la filière bois via la commande publique, les aides financières à l'usage du bois, la valorisation des sous-produits du bois, le soutien à l'export.
Sous-actions	<ul style="list-style-type: none"> • D2-1 Commande publique : la PS inclut dans ses commandes un cahier des charges favorisant l'usage du bois, notamment local. • D2-2 Soutenir les emprunts à taux zéro pour les constructions incluant un % de bois, notamment local. • D2-3 Soutenir la création d'une filière de valorisation des sous-produits de scierie (matière organique : amendement et/ou énergie) • D2-4 Cibler et organiser les productions de bois à l'export, encourager l'export d'essences locales à haute valeur ajoutée.
Pilotage	Province Sud/ Agence Rurale
Partenaires	Valorga, Cluster éco-construction, interprofession bois, Sudforêt, gouv DSF DAFE, NCTI, Agence Rurale, ADECAL, CMA, FCBTP, DAPM, bailleurs sociaux, etc.
Financement	PS, ADEME / ACE, gouv NC, FIAF
Indicateurs	Quantités produites.
Temporalité	Moyen à long terme, action longue à mettre en œuvre et non prioritaire